

ANNEXE I

Lexique sur l'Aide au fonctionnement pour les organismes de formation en art

École d'envergure locale : école de formation en art n'offrant pas de formation postsecondaire.

École supérieure d'art : école dispensant une formation postsecondaire.

Filière de formation : succession ordonnée de niveaux de formation permettant à une personne d'acquérir, à partir d'un jeune âge, les compétences physiques et artistiques requises en vue d'exercer, à la fin de sa formation, une activité ou une carrière professionnelle.

Maîtrise : institution permettant aux jeunes d'âge préscolaire, primaire ou secondaire de recevoir une éducation musicale complète incluant l'apprentissage du chant et de matières théoriques, l'initiation au répertoire classique et souvent, mais pas obligatoirement, l'apprentissage d'un instrument de musique.

Partenariat : association développée par l'organisme de formation en art avec d'autres organismes culturels ou des instances du milieu par la participation à des activités par l'offre de services. Le partenariat peut être de nature économique, financière, sociale, culturelle ou artistique.

Programme externe : programme de formation élaboré par une école soutenue par le Ministère et offrant une formation postsecondaire en arts du cirque, en danse ou en musique (en incluant le Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec) et destiné à une clientèle externe.

Services offerts aux écoles d'envergure locale : services qui contribuent au développement de la filière de formation dans les disciplines du volet 1.1. Ils sont offerts par des écoles donnant de la formation postsecondaire et sont destinés aux écoles d'envergure locale. Ces services incluent les classes de maître, la formation continue du personnel enseignant, l'évaluation des compétences des élèves et le conseil pédagogique et technique.

Services offerts aux personnes diplômées, aux professionnelles et professionnels en exercice : services offerts par les écoles donnant une formation postsecondaire aux finissantes, finissants, professionnelles et professionnels en exercice. Ces services incluent l'insertion professionnelle, la contribution en services à des projets artistiques et le prêt de locaux.